Confédération Nationale du Travail
Syndicat de l'éducation
Nord Pas-de-Calais

CNT SSEC - 32 rue d'Arras - 59000 Lille
Courriel : ssec5962@cnt-f.org
Site web régional : www.cnt-f.org/59-62

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT, AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

Assemblée générale : mode d'emploi

Très simple une AG

Quelques règles au sujet du tour de parole et de l'ordre du jour… et on peut commencer ! Comme tout le monde est à égalité, le/la président-e (qui fait respecter le temps imparti et l'ordre du jour approuvés par l'assemblée), le/la distributeur-trice de parole et le/la secrétaire de séance (celui ou celle qui prend des notes pour le compte-rendu) changent fréquemment. À chaque séance c'est mieux (on le fait bien en classe avec des enfants, ce devrait être possible avec des adultes).

Un peu plus compliqué

Comment passer de l'AG d'établissement ou d'arrondissement à l'AG de ville, de département ou de région ? Et à la coordination nationale (qui tâche de rassembler à l'échelle du pays l'ensemble des AG en lutte) ? Deux tendances se sont dégagées lors du mouvement de mai-juin 2003… L'une voulait d'abord lancer le mouvement à partir des présents, simples militants de la lutte ou représentants d'AG (pas toujours élus). L'autre voulait qu'à tout niveau, des délégué-e-s mandaté-e-s soient élu-e-s et envoyé-e-s pour transmettre les volontés de l'assemblée (volontés dûment rédigées dans une motion). À la CNT, nous sommes partisan-e-s du mandatement. Sans ultimatum au début (pour effectivement laisser le mouvement monter), mais aussi parce que le contrôle du mandatement n'est pas toujours évident, qu'il faut mettre au point des règles de proportionnalité (1 déléguéE = tant de grévistes ou d'écoles) et que dans les deux « camps » on a passé beaucoup de temps à s'empailler sur cette question.

L'essentiel est que les AG

- rassemblent le plus de grévistes possible (et pour cela, si les militant-e-s sans nier leur diversité enterraient parfois la hache de guerre, ce ne serait pas plus mal !),
- débattent sereinement, avec compte-rendu et sans intervention des animateurs-trices quand les interventions leur déplaisent (c'est le « minimum démocratique »),
- soient décisionnelles (leur avis est celui des personnels en lutte ; il doit primer dans toute discussion avec ceux « d'en haut » ; les syndicats doivent s'y plier car, s'ils nous paraissent utiles - mémoire et continuité du combat des salarié-e-s, réseau militant, appui pratique -, ils sont divers et ne représentent qu'une partie des personnels).

La CNT sur internet…

Lettre d'informations locales et régionales :
C'est ouvert aux sympathisante-s et vous pouvez supprimer ou suspendre votre inscription à tout moment d'un simple clic. Pour vous y inscrire, envoyez un courriel à :
liste-cnt-infos-nord-subscribe@cnt-f.org

Site de l'union régionale :
Des renseignements sur le syndicat, un agenda sur les luttes en cours, des textes d'analyse, des tracts et affiches à télécharger, des horaires de permanence…
www.cnt-f.org/59-62